L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 16 JUILLET 1884. 57ème Année.

Dufour, Dennet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter

NOUVELLE-ORLEANS

MERCREDI 16 JUILLET 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

Edition hebdomadaire.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Pour les petites annonces de Demandes ... et Locations, etc., qui se soldent ... prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Echec à M. Blaine.

Il ne servirait de rien de nier l'influence de M. Blaine, le candidat présidentiel du Radicalisme sur le monde des politiciens de son parti, non plus que ses rares talents ; ce sont là des choses incontestables. Mais il ne faut pas croire que la domination qu'on lui attribue, sorte du cercle toujours plus ou moins étroit que nous venons de lui assigner, et qu'il s'étende sur toute la masse des populations qui se rattachent plus ou moins à ce parti. M. Blaine, avec sa personnalité hautaine et revêche, a toujours su se faire autant d'ennemis que d'amis politiques. Chef d'une faction aux idées nettement tranchées et aux tendances autocratiques, il s'est créé, dans la classe opposée, des adversaires irréconciliables qui tendraient plutôt la main aux Démocrates que de voter pour lui. Ses tendances ultra bien connues peuvent flatter plus ou moins une partie du peuple, mais ses hardiesses, ses témérités passées, doivent donner à réfléchir au corps électoral. Le renouvellement par lui, en qualité de Président, des tentatives aventureuses qu'il s'est déjà permises, en qualité de ministre des affaires étrangères, aurait de bien autres conséquences qu'il y a quatre ans, et il n'est pas bien sûr que le gros du républicanisme consente à s'embarquer, avec lui, dans une politique dont les conséquences sont toujours redoutables, et qui peut, à chaque pas, soulever un danger nouveau, inattendu.

On affirme que Mr. Blaine a pour lui le vote des Irlandais, ce qui n'est pas bien certain ; mais, ce qui est très réel, c'est qu'il a contre lui celui des Allemands, avec lequel il faut compter, car il représente plus d'un quart du corps électoral.

La seule force de l'ex-Sénateur Blaine du Maine était la question économique dans laquelle le parti démocrate a semblé, au commencement, faire fausse route.

C'était sur le terrain du tarif que ses partisans s'étaient empressés d'amener leurs adversaires, espérant que ces derniers se laisseraient entrainer par certains meneurs à outrance du Libre échange, et suivraient les errements de MM. Carlisle et Morrison. Il n'en a rien été : Au moment solennel, le parti démocrate s'est recueilli ; il s'est trouvé en face de la question redoutable, éminemment populaire, des industries américaines et du travail national, et il l'a résolue avec une franchise, une rectitude d'idées qui ont désarçonné ses ennemis.

N'est-il pas étonnant de voir le *Times*, de New York, le porte-étendard du républicanisme, comparer la plateforme de chacun des deux partis, et donner la préférence à celui de ses adversaires traditionnels? La Démocratie, dit-il, s'engage, dans la plateforme qu'elle vient d'adopter, à reviser le tarif dans un esprit de justice pour tous les intérêts ; elle ajoute que la réduction des taxes n'a nullement pour but de nuire le moins du monde aux industries nationales.

Le parti républicain, de son côté, dans un style embarrassé et recherché, s'engage à corriger les inégalités du tarif et à réduire l'excédant de recettes, de façon à soulager le contribuable, sans nuire aux intérêts du travail national et de la production indigène.

Qu'y a-t-il, dans cette dernière déclaration, qui soit plus conservateur que celle du parti Démocrate. On trouve, au contraire, dans celle-ci, une franchise d'idées et d'expression à laquelle il nous faut rendre hommage, et qui n'échappera certainement pas à la perspicacité du corps électoral.

Nous ne voyons pas, en vérité, pourquoi elle ne recevrait pas l'appui cordial de toutes les classes industrielles, sans en excepter aucune. Elle dit ouvertement ce qu'elle veut faire et, avec la même sincérité, elle promet au travail, aux industries du pays de les conserver intacts, de ne pas nuire à leur prospérité et à leurs progrès.

Nous ne savons, jusqu'à présent, ce qu'en pense l'Union ; nous la trouvons, pour notre pays, suffisante et assez claire. Si certaines classes hésitent encore—ce que nous concevons—à cause des fautes commises par la faction Carlisle-Morrison, aujourd'hui, évidemment, en minorité dans le parti, qu'elles attendent la lettre d'acceptation du candidat démocrate. L'Hon. M. Cleveland est à la fois un honnête homme et un jeune homme ; il a la franchise de son âge ; les roueries du politicianisme lui sont inconnues ; il dira nettement sa pensée ; il ira droit au but, et ce qu'il promettra, il le fera.

Mais il ne faut pas s'attacher uniquement à la question du tarif, laquelle n'a pas, pour beaucoup d'Etats, l'importance qu'elle a pour plusieurs sections de l'Est et de l'Ouest, pour le Sud, devenu presque aussi industriel qu'agricole, pour la Louisiane, dont les intérêts sucriers sont en jeu. Un nombre formidable d'électeurs s'attachent davantage aux réformes vitales à introduire dans les différentes branches du gouvernement, réformes sur lesquelles nous nous abstiendrons d'insister, attendu que pas un seul citoyen n'en ignore l'absolue nécessité, et qu'en parlant des abus dont les populations sont les témoins et les victimes depuis vingt ans, dont notre Etat a tant souffert, nous pourrions, peut-être, nous laisser entrainer par la colère et employer un langage qui ne serait pas aussi modéré que d'habitude.

Eh bien, cette pureté, cette intelligence, cette fermeté dont le pays a tant besoin, Cleveland saura les apporter dans l'accomplissement des devoirs que la Constitution impose à notre premier magistrat. Son passé et son présent en sont des garanties. Les hommes du Nord, qui le connaissent mieux que nous, savent ce dont il est capable, et c'est ce qui fait sa force ; les coteries et les *bosses* le savent aussi, et ce qui explique leur opposition acharnée.

Le *Times* de New-York, l'organe le plus influent du parti républicain, soutient sa candidature avec une ardeur qui n'est surpassée par celle d'aucun journal conservateur. L'opinion du *Times* est celle d'un grand nombre de feuilles de la même organisation et de tous les indépendants. Le *Herald* lui-même a oublié son rôle ordinaire pour combattre M. Blaine.

Les choses se dessinent avec une étonnante rapidité, et à moins de revirements que rien, jusqu'ici, ne semble indiquer, le ci-devant sénateur du Maine n'occupera pas le fauteuil présidentiel.

Pickwick Club.

Tous nos remerciements au colonel J. C. Denis, président du Pickwick Club, qui nous invite à visiter le nouveau local de ce Club si excellemment composé.

La superbe bâtisse que celui-ci va occuper est certainement l'édifice le plus complet dans son genre et surtout le plus original qui soit à la Nouvelle-Orléans, dans tout le Sud ; et nous doutons fort qu'il y ait mieux aux Etats-Unis.

Le tout porte le cachet du bon goût ; tout y est élégant et confortable.

Ce résultat ne nous étonne en rien ; facile était de le prévoir pour ceux qui connaissent le personnel de cette charmante société, qui achève son œuvre par le choix même d'un Président que toutes qualités désignaient à ce poste.

West End—La reprise de *La Grande Duchesse* a été chaudement accueillie par un public nombreux; une reprise de succès aussi pour Mlle Selina Dolaro et ceux qui la secondent dans l'ouvrage.

Il sera redonné ce soir et nous croyons devoir avertir les lecteurs qu'après celle d'aujourd'hui nous n'en aurons plus que deux autres représentations.

Aujourd'hui en Matinée *La Mascotte* avec Mlle Hattie Richardson dans le rôle de Bettina.

Nous l'avons dit, c'est Samedi prochain que *Les Cloches de Corneville* se mettent en branle; on sait que c'est là un très intéressant carillon. Allez l'entendre.

Milneburg—Milneburg a tenu toutes ses promesses : le chemin de fer a été entièrement réparé; la route coquillée, abandonnée depuis si longtemps, à partir du coude qu'elle forme au Fort Espagnol, est aujourd'hui en excellent état ; l'Hôtel Washington, tenu de main de maître par Trisconi, est tout ce que l'on peut désirer de mieux, de plus fashionable dans son genre, un théâtre a été élevé, de gentils décors brossés, établis, une troupe amusante et un bon orchestre engagés; l'entrée libre donnée ; que peut-on demander de plus ?

Du reste le public reconnait tous ces intelligents efforts en se portant chaque soir au nouveau théâtre, qui déjà est l'un des rendez-vous favoris.

Ce soir intéressante représentation que nous nous empressons de recommander.

Pavillon Faranta.—M. Faranta est un Guzman. Si c'est possible, c'est fait ; si c'est impossible cela se fera ; telle paraît être la devise du fortuné et audacieux impresario.

Ne voilà-t-il pas qu'aujourd'hui il se lance dans le grand répertoire et joue *Les Deux Orphelines*, ni plus ni moins. Qui diable aurait jamais dit à D'Ennery que son œuvre serait interprétée là ?

Tel est le fait néanmoins, et fait très bien accueilli par le public, car chaque soir, à chaque Matinée, il s'y porte en masse pour voir le drame si populaire, en même temps qu'un programme remarquable de variété et de gaîté.

Nous avons reçu le second numéro de la Revue, ou plutôt, la seconde livraison du livre intitulé : *National Syndicates of Capital and Labor*, publié par M. Théo Harang. Ce second numéro nous semble au moins aussi intéressant que le premier.

Après avoir, dans une page très courte, où il n'y a pas un mot de trop, tracé la liste de toutes les richesses naturelles et industrielles du Sud, il attaque cette question, si redoutable, si controversée, des rapports du capital et du travail.

Evidemment, l'auteur est très versé dans ces matières ; il les a étudiées à fond ; il fait voir la force respective de ces deux grands éléments de la richesse publique ; il leur montre la ligne à suivre ; il les arrête quand ils se fourvoient, et prouve que ni l'un ni l'autre ne peuvent subsister, encore moins prospérer, sans l'union et l'harmonie ; deux choses qu'il est aisé de leur donner avec un peu de sens droit et de bonne volonté.

La livraison se termine par une liste des textiles dont le Sud est en état d'exploiter, avec succès, la culture.

M. Harang en a lui-même extrait jusqu'à vingt-six différents, et il ne se vante pas de les avoir tous trouvés.

Nous voudrions voir les livraisons du livre de M. Harang entre les mains de nos hommes d'affaires, de nos industriels, de nos agriculteurs. Ils y trouveraient plus d'une excellente leçon, plus d'un renseignement utile.

M. John Lemoinne s'exprime ainsi, dans le *Journal des Débats*, du 29 juin, sur la décision de la Chambre des Lords d'Angleterre au sujet de la loi qui donne le droit de suffrage à deux millions de sujets de plus, et que la Chambre des Communes a votée après quatre mois de discussions ;

L'issue est claire. Si les lords rejettent la loi, M. Gladstone, qui est à la tête d'une majorité de 130 voix, non seulement ne se retirera pas, mais n'aura pas non plus recours à de nouvelles élections. Il accélérera la fin de la session actuelle, et convoquera une session extraordinaire au mois d'octobre, dans laquelle la Chambre des Communes sera appelée à voter de nouveau la loi, qui sera de nouveau renvoyée à la Chambre des Lords.

C'est dans cet intervalle des deux sessions que la voix populaire se fera entendre. Quand elle s'y met, elle parle haut, elle parle fort. La masse anglaise mise en mouvement est des plus redoutables ; elle est lente et lourde à remuer, mais elle ne s'arrête plus. Quand viendra la session d'automne, les lords auront été avertis, et s'ils rejettent encore la loi, alors ce seront de nouvelles élections. Dans cet appel au pays, ce ne sera plus seulement la réforme électorale qui sera mise aux voix, ce sera la Chambre des Lords elle même, sa constitution, sa composition, son existence même. Nous le répétons, c'est la crise la plus grave de l'Angleterre depuis cinquante-cinq ans.

L'incertitude est toujours la même sur la nature du choléra qui sévit à Toulon. Pour qu'elle se prolonge ainsi, il faut que les cas qui se produisent aient à la fois le caractère foudroyant du choléra indien et l'allure non envahissante du choléra *nostras* ou sporadique, ce que nous avons constaté sur place.

Ne serait-il pas permis de croire que cette forme du choléra est une troisième forme, encore indéfinie pour les médecins ? N'est-il pas permis d'espérer que ce choléra hésitant et affaibli est l'ancien choléra, le vrai, celui de 1832, de 1848 et de 1865, atténué par les précautions hygiéniques générales que la médecine moderne a prises de tous côtés contre lui ?

La lutte des médecins sur l'*asiatisme* et le *sporadisme* est singulière. Il est à remarquer que les savants arrivés, comme MM. Brouardel, Proust et Fauvel sont pour le choléra bénin, tandis que les jeunes médecins, qui brûlent du désir d'arracher au microbe son redoutable secret, penchent pour le choléra dramatique, c'est-à-dire asiatique.

Le prince Napoléon, si nous en croyons le *Matin*, est très malade, et son état de santé inspire les plus vives inquiétudes aux quelques personnes qui ont suivi sa fortune.

"On sait, dit ce journal, que voilà six mois une excroissance graisseuse apparut à la tempe droite du prince, au-dessus de l'œil. Cette excroissance, dont le volume resta longtemps stationnaire, s'est développée dans des proportions très sensibles depuis un mois. Aujourd'hui, elle a la grosseur d'une petite noix. A sa base la loupe s'étend en largeur.

Le prince Napoléon est très chagrin, car cette excroissance graisseuse, qui est incurable à cause de l'état diabétique du malade, le défigure complètement. Vu de profil du côté droit, son masque est complètement déformé par la loupe."

Un pli cacheté, déposé, en 1878, par Mr. Bergeron, à l'Académie de Médecine de Paris, a été ouvert le 24 juin. Il contenait une note sur le traitement de la diphthérie au moyen de fumigations d'acide fluorhydrique.

LOUISIANE.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 12 juillet :

Cette semaine encore, comme la précédente, la chaleur a été torride; et ce qui la rendait plus accablante, c'est que la nuit elle-même ne nous amenait pas cette baisse de température, cette douce fraîcheur, ce calme repos qui rend la vigueur à nos sens fatigués, la lucidité à nos esprits alourdis.

La santé publique ne peut que souffrir de la prolongation d'une température trop souvent au-dessus de celle du sang. Il en résulte nombre de désordres, souvent d'un mauvais type, qui ne laissent guère languir le malade. C'est le moment où chacun doit redoubler d'attention pour se conformer aux principes hygiéniques.

Par ailleurs, il est facile de le comprendre, avec les chaleurs et les petites ondées que nous avons, les récoltes viennent à ravir; et malgré un commencement d'année défavorable, nous croyons que dans notre paroisse, les travaux agricoles sont généralement avancés. C'est heureux ; car nous apprenons d'un autre côté, avec peine, que sur plusieurs habitations on s'est vu obligé, en conséquence de la panique monétaire que nous traversons, de réduire le nombre des travailleurs.

Nous devons annoncer que, soit à cause de l'excessive chaleur, soit pour autre cause, on ne tirera guère parti des terres que l'inondation avait couvertes.

Marié, samedi dernier, 5 du courant, à la résidence de la mariée, sur l'habitation Laurel Ridge, par le juge L. D. Badeaux, M. Henri Mercier, de Suisse, à Mlle Célina Gros, de cette paroisse.

Nos meilleurs souhaits aux jeunes époux.

Le *Herald*, Hahnville, paroisse St Charles, du 12 juillet :

Une lettre de notre énergique ami, Chas. L. Hopkins, marchand, et propriétaire du "Creole Saw Mill," au Bayou des Allemands, nous annonce que l'eau a considérablement baissé. Le peuple ne souffre pas jusqu'à présent, car les peaux de crocodiles ont été abondantes et se sont vendues aisément. L'eau avait deux pieds dix pouces dans le magasin de M. Hopkins, et l'on peut y pêcher la perche et la barbotte. La lettre exprime l'espoir que le terrain sera bientôt assez découvert pour qu'on soit à même de travailler à la crevasse, car la perspective des pauvres est sombre pour l'automne et l'hiver prochains.

—La batture de la façade de la propriété Kelly, aujourd'hui l'habitation Ashton, s'est effondrée récemment ; elle a emporté la moitié de la levée, et dans certains endroits, quatre cents pieds. L'effondrement continue et rendra nécessaire la construction d'une nouvelle levée de trois ou quatre arpents de long.

Le *Bulletin*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 12 juillet :

—M. D. R. Battison nous annonce que les récoltes du Bayou Clear sont en excellent état. Le coton de M. Selser Cox a déjà atteint une hauteur de cinq pieds.

—Nous apprenons qu'on cultive plus de maïs sur les terres qui ne sont pas exposées à l'inondation. Il va sans dire que dans les sections qui ont été inondées, on n'en plantera pas. Les habitants des districts submergés n'ont pas de choix ; ils cultivent ce qu'ils peuvent et non ce qu'ils veulent. Mais sur les terres hautes, c'est différent, et comme les planteurs peuvent faire de la ferme d'après les derniers perfectionnements, nous considérons que leur abandon partielle du coton doit, à la longue, tourner à leur avantage. La culture du coton, quoiqu'on tente, ne saurait donner une compensation suffisante pour l'argent et le travail qu'elle coûte. Nous sommes heureux de voir que nos habitants renoncent à la politique ruineuse qu'ils ont suivie jusqu'à présent et diversifient leurs récoltes et leurs industries. C'est ce dont la paroisse Avoyelles avait besoin.

—Il circule un mémoire qui demande au juri de police d'ordonner une élection dans le but de s'assurer de l'opinion du peuple sur la question de savoir si la vente des boissons alcooliques doit être autorisée dans notre paroisse.

Le *Banner*, paroisse Pointe Coupée, du 12 juillet :

—Le Rév. Ch Clark, de New Texas, était ici, jeudi. Il s'y trouvait aussi le 19 mars dernier. Quand alors il rentra chez lui, il vit l'eau envahir peu à peu le pays. Il dit que la région de Fordoche est dans un état affreux de désolation.

—Plusieurs décès ont eu lieu à la Fausse Rivière et à Cook's Landing.

M. Marcel Lejeune, Henry Spooner et deux hommes de couleur sont morts à Cook's Landing.

Le *South*, paroisse Iberville, du 12 juillet :

La semaine a été la plus chaude que l'on ait jamais vue en Louisiane. Le thermomètre marquait de 96 à 98 degrés.

Notre localité fait beaucoup de progrès. Il s'est élevé et réparé plusieurs bâtisses, depuis deux mois. On achève, en ce moment, un nouveau trottoir en bois dans la rue Front.

Le *Figaro* :

Mme la comtesse de Paris, qui se trouve maintenant dans un état de grossesse assez avancé, ne quittera pas de cet été son château d'Eu, où elle a l'intention de faire ses couches, qui sont attendues pour la fin du mois d'août ou les premiers jours de septembre. Mme la comtesse de Paris, qui a eu la douleur de perdre deux de ses fils, est actuellement l'heureuse mère de la princesse Amélie, du duc d'Orléans et des petites princesses Hélène, Isabelle et Louise. Le nouveau venu—prince ou princesse—sera donc le sixième enfant de la famille,

MI REGALO DE BODA.

A LUISA.

Por el jardin de Flora
Pasaba un dia
Una linda guirnalda
Flora tejia.
Cosa mas bella!
No vi jamas ninguna
Igual á ella!

En multitud los Lirios,
Y los Claveles.
La Verbena y los Mirtos
Y los Laureles
Formaban parte
De aquella primorosa
Obra del arte.

La Rosa á la Azucena
Iba enlazada,
Y el Jazmin á la Dalia
Perfumes daba;
Cuanta armonia
En matis y colores!
Cuanta ambrosia!

Flora, dijo á la Diosa,
A quien dedicas
Esa trenza de flores
Tan esquisita?
No lo adivinas!
Me respondio al momento,
Es para Luisa.

Es justo, respondi,
La desposada
Solo con flores debe
Ser adorna
Démela Flor
Y permiteme ser
Yo la dadora.

Cedi ómela al instante
La Diosa amada,
Y yo vengo á ofrecertela
Apresurada;
Porque yo quiero
Que de tu "*canastillo*"
Sea le primero.

Acepta pues mis flores,
Querida Luisa,
Mi regalo de boda
Acepta, niña,
Y nunca olvides
Que es quien te las ofrece
Tu mejor amiga.

BELEN DE MIRANDA.

Julio 15 de 1884.

On lit, dans le *Mémorial Diplomatique*, du 28 juin :

Après deux années d'occupation militaire et d'administration civile, après des efforts énergiques tentés par les hommes les plus courageux et les plus capables dont il dispose, le gouvernement anglais, en présence de l'insurrection indigène qui grandit, de la perturbation des services administratifs de plus en plus en souffrance, d'embarras financiers, enfin, qui exigent de prompts remèdes, se voit obligé de faire appel aux lumières et au concours des puissances européennes pour les inviter à l'aider dans l'aplanissement des difficultés financières et à partager, en quelque sorte, avec lui une part de la responsabilité qu'il avait cru, au début, pouvoir assumer seul par son intervention.

Tels sont les faits à la suite desquels la question d'Egypte est remise à l'ordre du jour, et voilà ce qui explique que l'opinion en France, à peine endormie et mal rassurée, se réveille aujourd'hui et manifeste des exigences, dont on s'étonne de l'autre côté du détroit. Le public français, qui se serait résigné à la perte de notre influence en Egypte en échange d'une plus grande garantie de nos intérêts matériels, en revient à revendiquer cette influence du moment qu'il croit découvrir dans l'impuissance de l'Angleterre un danger réel pour la pacification et la prospérité de l'Egypte.

C'est dans ce revirement, ou, si l'on veut, dans ce réveil de l'opinion, qu'il convient de voir les difficultés auxquelles le gouvernement français s'est trouvé en butte dans les dernières négociations. Il lui fallait tenir compte de cet état des esprits en France, lequel est opposé à la prédominance de l'Angleterre en Egypte, et en même temps ménager les susceptibilités et l'amour-propre national des Anglais, sous peine de compromettre les relations amicales des deux puissances.

La question des alliances est, par le temps qui court, un sujet des plus délicats à traiter, et nous n'avons pas l'intention d'y toucher, même en passant. Nous tenons seulement à faire observer que les meilleurs esprits en France sont divisés sur cette question et que bien des personnes, très compétentes d'ailleurs en ces matières, se trouvent embarrassées dans l'alternative de réclamer la part entière d'influence qui appartient à la France dans les affaires d'Egypte, ou de rompre avec l'Angleterre au profit de quelque combinaison continentale.

Le problème à résoudre aujourd'hui, c'est de trouver une solution en accord avec nos droits positifs et nos intérêts réels. La force des choses a amené l'Angleterre à se départir de projets exclusifs, pour solliciter notre concours et notre appui. L'arrangement intervenu est préliminaire et subordonné à des décisions d'ordre européen ; mais, tel qu'il est et alors même qu'il ne satisfait pas à toutes les exigences de l'opinion française, il replace la question d'Egypte, diplomatiquement, sur le terrain qu'elle occupait avant le bombardement d'Alexandrie. Là est l'avantage de cet arrangement, qui implique la renonciation de l'Angleterre à une politique d'annexion ou d'absorption. La Chambre française, par l'organe des membres les plus distingués de tous les partis, s'est prononcée contre cette politique, et le gouvernement, en réservant l'approbation du Parlement pour les décisions de la Conférence, a indiqué ainsi l'esprit et les intentions qui guideront ses plénipotentiaires dans les délibérations aujourd'hui ouvertes devant l'aréopage des puissances.

M. Gounod et la musique contemporaine.

C'est toujours une bonne fortune de connaître l'opinion d'un artiste de génie sur sa partie. Ce fin régal nous est offert par M. Gounod dans la préface qu'il a écrite pour les *Soirées parisiennes* du *Monsieur de l'orchestre*.

M. Gounod s'élève contre deux tendances dangereuses de l'école du dix-neuvième siècle : la recherche de l'effet et l'esprit de système.

"L'effet peut se supposer, et ne constitue nullement une garantie de réalité pour une œuvre" : c'est une question de mode, et la mode est passagère, tandis que la vérité est éternelle. La préoccupation de l'effet n'est qu'un manque de foi dans la vérité. C'est la preuve que l'artiste aime moins son art que sa personne. La recherche de l'effet ressemble à la prétention ridicule d'une grenouille voulant imiter le bœuf en grosseur." Le beau ... se produit pas par des effets intermittents, mais procède du commencement à la fin un effet calme autant que puissant par l'équilibre absolu des conditions de l'art, et c'est cet équilibre qui constitue précisément le génie."

C'est la crainte de la critique qui conduit à la recherche de l'effet, et cette crainte n'est nullement le commencement de la sagesse, encore moins celui du génie.

"L'artiste ne doit être occupé que de deux choses que la critique ne saurait ni lui donner s'il ne les possède pas, ni lui enlever s'il les possède, et sur lesquelles ont toujours reposé et reposeront toujours les œuvres maîtresses en fait d'art : 1° obéir fidèlement aux dictées de la sensibilité ; 2° acquérir, par une étude assidue et patiente, un savoir technique. Le sentiment, domaine intime des impressions personnelles et siège de l'individualité; le savoir technique, possession du langage spécial à l'aide duquel nous exprimons les impressions ressenties. Le sentiment, droit personnel ; la science technique, devoir commun. Là est contenue toute la loi ; hors de là, il n'y a rien, rien, rien, et la mode et la critique n'y changeront quoi que ce soit."

Les gens qui veulent forcer l'effet, et recherchent des effets à toute force, rappellent à M. Gounod un mot bien comique et bien profond :

"Un monsieur et sa femme venaient de perdre un de leurs amis, qui était marié. Dès la nouvelle du décès, il fut question d'aller faire à la veuve une visite de condoléance. En route, grand émoi, quant à la chaleur des témoignages à offrir, grand souci de se montrer au niveau de la situation. Arrivés à la maison mortuaire : "Surtout—dit le mari à sa femme—surtout, je t'en prie, ma chère, n'aie pas plus de chagrin que la veuve!"

"C'est exactement là le cas des tourmentés de l'effet, ils ne songent qu'à *surfaire*. Or, qui veut trop prouver ne prouve rien."

Quant à l'esprit de système, M. Gounod le définit d'un mot: "c'est une hérésie." Il prétend être seul la vérité, toute la vérité, et veut tout réformer. C'est un nouveau lit de Procuste.

"Qu'on ne vienne plus parler des chefs-d'œuvre d'hier, cela ne compte plus; nous avons changé tout cela, et "nous faisons maintenant la médecine d'une méthode toute nouvelle." Il n'est plus permis d'être ému spontanément, simplement, naturellement : il faut être ému systématiquement ; on ne doit plus rire ni pleurer sans l'agrément du système ; il faut vivre, souffrir et mourir selon les règles du système, tout comme les malades des médecins de Molière."

Et les chefs-d'œuvre anciens, l'esprit de système espère-t-il donc prévaloir contre eux ? Il n'y a nulle raison pour qu'un chef-d'œuvre cesse de l'être. Faire autrement que des devanciers ne prouve en aucune façon que l'on fasse mieux. C'est surtout alors que le mieux devient l'ennemi du bien. Aussi M. Gounod conclut-il en ces termes :

"Je ne suis, et je crois fermement qu'on ne doit être, en art, non plus qu'en quoi que ce soit, d'aucun parti, un parti étant *une partie* de vérité et non la vérité complète. Que l'émotion me vienne de Mozart ou de Rossini, de Meyerbeer ou de Mendelssohn, de Verdi ou de Wagner, je l'accepte sans la chicaner, tout en conservant ma légitime prédilection pour ceux de ces maîtres dont le sentiment et la forme répondent davantage aux besoins de mon cœur et de mon esprit, ce qui est purement affaire de sympathie et ne préjudicie en aucune sorte la question de valeur réelle chez les autres."

M. Gounod proteste énergiquement contre cette secte qui se donne la mission de réglementer l'art et de diriger l'opinion dans le sens exclusif qu'elle préconise. L'esprit de parti, en musique comme en tout, remplace momentanément Dieu par des idoles, jusqu'au jour où l'éternel Jéhovah les réduit en poussière. M. Gounod ne comprend que la vérité et l'art éternels, et repousse la prétendue vérité et l'art prétendu de telle époque ou de telle école, bien qu'ils puissent contenir parfois une fraction de l'art et de la vérité. Son dernier mot mérite d'être médité par les chercheurs d'effets et les gens à système ;

"L'art compte aujourd'hui trop de soleils pour qu'on nous ramène aux nébuleuses; elles tiennent PLUS DE PLACE que les soleils, mais elles donnent *moins de lumière*."

M. Gounod vient d'en jeter une vive sur la manière de comprendre l'art musical, et nul n'était plus apte que lui à nous éclairer.

Consulat de France.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

M. le Vicomte Paul d'Abzac, Consul Général, Commissaire de la République Française, a reçu le rapport suivant :

Comité Consultatif du 4ème Groupe, Ameublement et accessoires.

La Nouvelle-Orléans, le 11 juillet 1884.

Monsieur le Vicomte Paul d'Abzac, Consul Général, Commissaire de la République Française à l'Exposition de la Nouvelle Orléans :

Monsieur le Consul Général,

Vous avez bien voulu transmettre au Comité Consultatif du 4ème Groupe les suggestions de Messrs. Durien et Générelly :

"Monsieur Durien a proposé que deux commissaires, choisis parmi les membres des comités, soient envoyés en France, à l'aide d'une souscription, afin de s'aboucher directement avec le Gouvernement de la R. F. et les Industriels français."

"Monsieur Générelly demande qu'une circulaire soit rédigée et imprimée à 5 ou 6000 exemplaires et envoyée par la poste aux Chambres de commerce, Fabricants et Artistes de la France."

Tout en considérant ces suggestions comme de bons moyens de propagande en faveur de l'Exposition le Comité est d'avis, néanmoins, qu'il peut être pris des mesures d'une exécution plus facile, capables de donner des résultats plus effectifs et plus immédiats.

En conséquence, le Comité prend la liberté de soumettre à votre haute approbation les vœux ci-joints.

Veuillez agréer, Monsieur le Consul Général, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.

Pour le Comité,
L. Lafargue, président,

Comité Consultatif du Quatrième Groupe Ameublement et accessoires.

Considérant que l'Exposition Universelle et Internationale qui sera inaugurée le 1er décembre 1884 à la Nouvelle-Orléans, a reçu la sanction et se fait sous les auspices du gouvernement des Etats-Unis, qui lui a accordé une subvention de cinq millions de francs ;

Que l'importance des ressources dont elle dispose et la coopération que se préparent à lui accorder les divers Etats de l'Union, le Mexique, les Républiques Espagnoles de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud, assurent le succès de cette grande entreprise ;

Considérant que l'absence, à l'Exposition de la Nouvelle-Orléans, des produits de l'industrie et de l'art français, si élégants, si appréciés dans le monde entier, constituerait une lacune des plus regrettables ;

Que la France a le devoir d'accepter l'invitation d'une ville dont un grand nombre des habitants conservent les mœurs et la langue françaises comme une précieuse tradition ;

Que pour conserver et étendre ses relations commerciales avec les divers pays de l'Amérique, la France doit saisir avec empressement l'occasion qui lui est offerte par l'Exposition de la Nouvelle-Orléans pour prouver qu'elle marche toujours au premier rang dans la voie du progrès.

Qu'en raison de la date prochaine de l'ouverture de l'Exposition, on doit mettre en œuvre sans retard, les moyens considérés comme les plus énergiques et les plus efficaces dans le but d'éclairer les artistes et les industriels français sur l'importance de l'Exposition de la Nouvelle-Orléans ;

Le Comité du 4ème Groupe émet les vœux suivants :

Que M. le vicomte Paul d'Abzac, Consul Général, Commissaire de la République française, veuille bien solliciter l'envoi à l'Exposition de la Nouvelle-Orléans de quelques-unes des admirables collections artistiques et industrielles du Gouvernement français.

Obtenir du Gouvernement de la République française la nomination d'un comité officiel de patronage à Paris.

Demander que le Département de la Marine accorde un transport de l'Etat pour porter à la Nouvelle-Orléans les objets destinés à l'Exposition et les ramener en France;

Que M. le Consul Général veuille bien donner aux Comités officieux déjà formés à Paris, sur son initiative, ou en voie de formation, la mission suivante :

Fournir aux Chambres de commerce, aux artistes et aux industriels français tous les renseignements utiles, par l'envoi de circulaires et de documents relatifs à l'Exposition ;

Obtenir le concours de la Presse française à Paris et dans les Départements ;

Solliciter l'appui effectif de l'Ambassadeur et du Consul Général des Etats-Unis à Paris;

Que M. le Consul Général signale l'existence des comités constitués à Paris à M. le Directeur Général de l'Exposition, en le priant de donner pour instructions à ses représentants et délégués d'agir de concert avec ces comités dans la propagande active qui doit être faite en faveur de l'Exposition

Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1884.
L. Lafargue, président.

Exposition de la Nlle Orléans.
Comité—Groupe 3.
Nlle-Orléans, 12 juillet 1884.

M. le Consul Général.

A une réunion du Comité que j'ai l'honneur de présider, les propositions soumises par MM. A. Durien et Générelly ont été prises en considération et discutées. Après mûr examen, le comité s'est prononcé unanimement en faveur de la proposition de M. Générelly, savoir :

Qu'une circulaire soit rédigée et imprimée à 5 ou 6000 exemplaires, et envoyée par la poste, aux Chambres de Commerce, fabricants et artistes de la France.

Le comité exprime le vœu que le Gouvernement de la R. F. adopte les mesures nécessaires pour assurer la représentation de l'Etat comme exposant, qu'il nomme un comité officiel de patronage à Paris; et que le Département de la marine accorde un navire de l'Etat pour porter à la Nouvelle-Orléans et rapporter en France les objets exposés.

L'attention du comité a été donnée à la liste des articles compris sous la désignation de 3ème Groupe dans le catalogue de l'exposition ; le résultat de son examen formera le sujet d'un rapport qui vous sera adressé à bref délai.

Respectueusement soumis,
Le Président du Comité,
A. Schreiber.

Compagnie Générale Transatlantique, Agence de la Nouvelle Orléans, le 12 juillet 1884.

Monsieur le Consul Général,

Je m'empresse de porter à votre connaissance l'extrait suivant d'une lettre qui m'est adressée par Monsieur le Président de la Cie Gle Transatlantique, en date du 27 juin dernier;

"Nous avons écrit à M. le Comte de Dillon Président du Comité pour l'Exposition de la Nouvelle Orléans, pour l'informer que, désireux de contribuer pour notre part au succès de la Section Française en facilitant l'expédition de nos produits nationaux, nous consentons à une réduction de 50 0/0 sur le prix de notre tarif pour le fret des marchandises destinées à figurer à l'Exposition de la Nouvelle Orléans."

Veuillez agréer, Monsieur le Consul Général, mes salutations respectueuses.

(Signé) A. Schreiber.

A Monsieur le Vicomte Paul d'Abzac, Consul Général, Commissaire de la République Française.

Pour expulser le principe contagieux des vêtements et du linge, désinfectez avec "Glenn's Sulphur Soap."

"Pike Toothache Drops" guérissent en une minute.

Un homme d'esprit a prétendu un jour que tout journal qui se respecte publiait par an une moyenne de deux cents articles commençant par le fameux cliché : "Il y a du bruit dans Landerneau," ou se terminant par celui-ci : "Chi lo sa?"

Cette statistique fantaisiste a donné au *Matin* l'idée d'en faire une autre—réelle, celle-ci,—à propos du différend survenu entre le prince Napoléon et son fils.

Or, notre confrère a trouvé que dans la presse parisienne seulement, "quatorze articles" consacrés à cet événement commencent ainsi :

"La discorde est au camp d'Agramant!"

Et les journaux de province ne lui étaient pas encore parvenus!

On vient de faire le calcul de la population moyenne par bureau de poste dans les divers Etats de l'Europe.

Il résulte de ce travail qu'un bureau de poste dessert en moyenne : en Suisse, 980 habitants ; Angleterre, 2,291 ; Suède, 2 455 ; Danemark, 3,195 ; Hollande, 3,235 ; Allemagne, 3,605 ; Portugal, 4,597 ; Autriche 5,437 ; France, 5,814 ; Espagne, 6,302 ; Belgique, 6,391 ; Italie, 8,175 ; Russie, 21,013 ; Roumanie, 23,200.

Décédé, à la Pointe à la Hache, le lundi matin, 7 juillet 1884, à 6 heures 30 minutes, à l'âge de dix-huit ans quatre mois et 10 jours, CESAIRE CRESCENT CARO, éditeur du "Weekly Observer."

Décédé hier, à 1 heure du matin, à l'âge de 47 ans, JOHN CHRISTIAN SCHNEIDER, natif de Damstadt, Prusse. Les amis et connaissances des familles J. Schneider, Théophile Zeller et J. Boucher sont priés d'assister, sans autre invitation, à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 8 heures précises du matin. Le convoi partira du No 69 1/2 de la rue Marais.

De la part de sa veuve et ses enfants.

Les journaux de Louisville, Ky., sont priés de reproduire cette annonce.

Décédé le 15 juillet, à une heure de l'après-midi, JOSEPH CHARLES GUYOL, à l'âge de quarante ans. Les amis et connaissances des familles Guyol, Montreuil, Fagot, LeGardeur, Forstall sont respectueusement invités à assister à son enterrement qui aura lieu AUJOURD'HUI à cinq heures de l'après-midi. Le corps est exposé au No 57 rue de l'Union.

Une messe funèbre sera dite jeudi 17 juillet à 8 heures du matin, à l'église St. Etienne, encoignure Napoléon Avenue et Camp, pour le repos de l'âme de PASCAL SERVAT. Ses amis et connaissances sont respectueusement priés de vouloir bien y assister.

De la part de ses enfants.
13 juil—13,16

Surpassant et Eclipsant tous les autres dans ce grand nettoyage chez

DANZIGER,

CETTE SEMAINE.

LA GRANDE MASSE de nos achats de PANIQUE EST ARRIVEE et est maintenant prête pour l'inspection et marquée à des PRIX NOUVEAUX DE PANIQUE qui éclipsent les anciens de 25 pour cent. Voyez ces prix :

ETOFFES DE BLANC.

Linons Victorias à 4, 5, 7, 8 et 10 cents.
Toiles de l'Inde à 4, 7, 10, 20, 25 et 30 cents.
Piqué à 4 1/2 cents.
Mousseline à carreaux à 8 et 10 cents.
Nansous à 6, 7, 8, 10, 12 1/2, 15 et 20 cents.
Mull de Perse, 5/4 largeur, 15 et 20 cents.

LINEN LAWNS.

4 cents pour des Linons vendus anciennement 8.
5 .. .. 10.
7 .. .. 12.
Toutes les Toiles Linon que nous vendions à 20 et 25 cents, sont maintenant à 10 cents.
Organdies françaises à 25 et 40 cents.
Organdies Mousselines à 7, 8 et 10 cents.

GINGHAMS.

Ginghams Amoskeag à 8 et 10 cents.
.. Américains 12 1/2 cents vendus anciennement 15.
.. Ecossais à 15 cents .. .. 25 et 30 cents.
.. à 20 cents .. .. 35 et 40 cents.

NATTES.

200 Rouleaux, fantaisie simples, à carreaux à 12 1/2 cents.
20[illegible] .. à 15 cents.
175 .. à 20 cents.
300 .. à 25 cents.
165 .. à 30 cents.
185 .. à 40 cents.

BONNETERIE.

Bas pour demoiselles unis et à raies, à 20 cents.
Bas .. à 20, 25 et 30 cents.
Bas noirs et blancs (pour deuil) 20 cents.
Bas fil de Lisle, unis et fantaisie, 50 cents.
Bas pour dames noirs et blancs à 25 cents, se vendaient 40 cents.
Bas pour dames couleur et à raies, 15, 30 et 50 cents.
Bas Balbriggans écrus, $2.50, $3, $3.50 et $4 la douzaine.
1/2 Bas Anglais pour hommes à seulement $2.50, $3 et $3,50 la douzaine.
1/2 Balbriggans marrons pour hommes, $3.50, $4.

CORSETS ET OMBRELLES.

"Notre Surprise" à 40 cents, un magnifique corset.
Très Elégants à 75 cents, vendus anciennement $1.
Le Poly ferme amélioré à $1, Véritable C. P. à $1,25.
Caleçons d'enfants 1 15, 20 et 25 cents.
Bonnets de dentelle à 40 cents.
Bonnets de piqué à 15 cents.
Chemises, Jupons, Sacques pour dames à 35 cents chacun.
Gilets gaze, pour dames, 20, 30 et 50 cents.
Couvertures, Corsets pour dames, 35 cents.
Sacques Linon blanc pour dames. 50 cents.
Caleçons pour dames (tucks) à seulement 15 cents.
Robes-pardessus dentelle pour enfants à seulement $1,25.
Mother Hubbards pour enfants à 40 cents.
Robes Princesses pour enfants, à 60 cents.
Chemises arrivant jusqu'à la taille "Boys" blanches et couleur, à 30, 60 et 90 cents.

MOUCHOIRS EN TOILE BLANCHE POUR MESSIEURS.

Mouchoirs à seulement $1.50 la douzaine valant $3.
Rappelez-vous que ces prix ne sont pas ceux d'un jour, mais de toute la semaine.

13 juil— DANZIGER, 131 rue du Canal.

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en renom.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

GODCHAUX

MARCHAND DE

VETEMENTS CONFECTIONNES

—ET—

d'Articles de Toilette

81, 83 et 85 rue du Canal.

Notre grande vente à sacrifice a commencé, et nous invitons respectueusement le public à venir se rendre compte du bon marché que nous leur offrons en fait de

Vêtements Confectionnés

Avec le plus grand soin.

Nous les offrons à la réduction considérable de

50 Pour Cent!

16 juil—

H. L. NORES,

205 RUE DU CANAL,
Entre Remparts et Bourgogne

EN AVANT!

Après l'inventaire nous offrons de grands sacrifices afin de nous préparer pour les opérations de l'automne, savoir—

250 CHEMISES couleurs, pour hommes, valant auparavant 75c à seulement 30c.
ORGANDIES à dessins valant 50c, seulement 20cts.
ORGANDIES à dessins valant 40cts, seulement 20 cts.
LINON DE PERSE à dessin et uni, valant de 40 à 50 cts à seulement 25 cts.
MOUSSELINE blanche à jour valant 15 cts à seulement 8 cts.
A cloro, un lot de BRODERIE valant 15, 25 et 35 cts à 8, 12, 15 et 25 cts.
Toutes nos DENTELLES au prix coûtant et au-dessous.
Nos meilleurs INDIENNES à 5 et 6 cts.
Nos meilleurs GUINEAS bleu à 3 yardes pour 25 cts.
BATISTE d'Ecosse blanche valant 15 cts à 8 cts.
BATISTE d'Ecosse blanche valant 20 cts à 10 cents.
Le meilleur COTON blanc, 7/8, à 5 cts.
500 paires de BAS valant auparavant 65 et 75 cts à seulement 25 cts.
50 douzaines MOUCHOIRS pour dames, en couleur, valant 25 cts à 10 cts.
Tous les départements subissent les mêmes réductions.

H. L. NORES,
205 rue du Canal,
Entre Remparts et Bourgogne.
13 juil—

AYER'S Ague Cure

IS WARRANTED to cure all cases of malarial disease, such as Fever and Ague, Intermittent or Chill Fever, Remittent Fever, Dumb Ague, Bilious Fever, and Liver Complaint. In case of failure, after due trial, dealers are authorised, by our circular of July 1st, 1882, to refund the money.

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Sold by all Druggists.

Le Dr. Chas. Lanaux,
DENTISTE,
Au No 169 rue du Canal,

ANNONCE à ses clients et au public en général qu'il sera absent de la ville pendant les mois de juillet et août. 9juil—1m 2f par sem

Agence d'Emigration Française

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St-Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre ou à céder à quelque condition que ce soit, sont priés de s'adresser à lui, en lui envoyant les renseignements nécessaires.

F. C. BOUCHER, Directeur,
304 E. Third street,
Presley Block, St-Paul, Minn
19av

A vendre.

UNE propriété de plaisance sur le bord du lac Pontchartrain, extrémité gauche de Milneburg.—Terrain, 60 pieds sur 120, mesure française formant l'encoignure Columbia et Union. La maison principale est à étage, avec galerie en haut et en bas, grande salle à manger et salon, cuisine, jardin, cabane à bain gaz, grande cuve et autres commodités.

La propriété est en parfait état et protégée par un "breakwater" neuf de 200 pieds de long.

On y établirait avantageusement un restaurant ou club, à cause de sa proximité au chemin coquillé du Fort Espagnol, qui vient d'être refait.

S'adresser rue Decatur No 45.
3juil—3 4 5 6 13 20 27

Notice de dissolution.

AVIS est par les présentes donné, que la Société commerciale ci-devant existant en cette ville, sous la raison sociale de Dastré et Nolliv est d'un commun accord dissoute, suivant Acte au rapport de F. D. Sanders, notaire public, en date du huit juillet 1884.

LOUIS NOLLIV.
9 juil— 9 13 18 juil

Machines et Divers.

A Vendre,
à bon marché pour du comptant.

UNE machine à vapeur pour sucrerie, sur bâtis en bois, ensemble avec ses deux pompes, complète et en bon état, prête à être montée; alésage du cylindre 11 1/2 pouces, avec piston métallique ; course 42 pouces.

Un moulin à canne complet; diamètre des rouleaux 26 pouces, longueur 4 pieds.

Trois chaudières à sucre, dont une de 60 pouces de diamètre et deux de 48 pouces.

Une machine à vapeur, horizontale sur bâtis en fonte avec pompe, et réchauffeur, presque n[illegible], alésage du cylindre 10 pouces, course 14 pouces, volant et poulie, diamètre 8 pieds sur 12 1/2 pouces de large.

Une bouilloire tubulaire de 10 pieds de long sur 4 pouces de diamètre, avec un réservoir à vapeur; 40 tubes de 2 3/4 pouces de diamètre, avec supports, grille, bouche à feu, etc., complète, en bon ordre et presque neuve.

Une pompe à vapeur (Blake) No. 4, ayant servi 10 jours seulement.

Une pompe à vin de canne en bronze; 3 pouces aspiration et 2 pouces de refoulement.

Une pompe centrifuge de 3 pouces aspiration, sur 2 pouces de décharge ; également diverses pompes de différents genres et systèmes.

Aussi Quatre chaudières à cuire le sucre, de 72 pouces de diamètre; une batteuse de riz, de la célèbre marque "Farquhar" No. 2. Un rateau à ramasser le foin avec cheval.

S'adresser pour examen et prix, chez A. E. SCHEIDECKER, constructeur mécanicien, Nos. 231, 233 et 235 rue de Chartres, entre St. Philippe et Ursulines.
15 juil—6 f ville, 1f camp

Tombes à vendre.

DANS le cimetière St Louis, rue Esplanade. Construction de TOMBES en marbre et en briques à des prix modérés ; réparation de tombes à des prix également modiques ; aussi à vendre [illegible] rue des Remparts No 83.
15 juin—3m—Dim Mer.Ven.

Médaille d'Or. Paris 1878 — Diplôme d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BARES.

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Brevetés pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.
18nov—

Collège du Mont Ste-Marie,
Emmittsburg, Maryland.

LA réouverture aura lieu le 5 septembre. Il y a trois départements : Classique, Commercial et Théologique

Conditions: Département classique, par semestre...$150
Département de commerce...$140
Département des juniors...$125

S'adresser au Très Rév Wm Byrne, Président, ou à Ernest Lagarde, professeur de langue moderne et de littérature anglaise.

Pour plus amples informations s'adresser chez Hy Tremoulet, 7, rue Decatur.

Pour les Louisianais il y aura des vacances à la Noël afin que les élèves de cet Etat puissent prendre part à la célébration du Centenaire. Ces vacances dépendront du nombre des élèves.
6 juillet—3m—Mar.Jeu.Sam.

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Bouley Dominique	Dumatrest Claude
Borde J B	Doléac Firmin
Bonnecaze Hippolyte Laurent	Fondard François
Baby Jacques	Fauvel Stéphanie
Cartelin Michel	Guitard Joseph
Charpentier Honoré	Goujon Léon Marie
Cavalier Georges	Hericy Jacques
Castaing François	Le Hericy Jacques
Cornier Vve, née Amont	Labarque Jean
Cassé Jeanne	Levasseur
Charvin Henri	Mourret Jean B
Doure Raberne	Pain de Bonnemaret
Dutheil Mme	Roques François
Davezac Joséphine	Tuquet Vve, née Allera
Davezac Jean	Tristant Antoine
Desconnet Théodore	Voquet Joseph
Delamaison Mme	Valtamiot-Tauriet de

15 mai 1884.

Arrouy Charles	Giraud Mme A
Alexais Vve née Riquet	Giraud Mlle Angèle
Coste Lucien, héritiers de	Guenivet Jean Pierre
	Labarre Jeanne Marie
Congot Jean Baptiste	Lava Arthur
Dumas Pierre	Nassant Jean Baptiste
Dumas Ernest	Passirin Angèle
Dumas Edouard	Picard P A
Dubor François	Pena Frank
Dussaux Charles	Pomès Jean Bruno
Dastugue Joseph Eugène Antoine	Regottaz Mme veuve
Daurin Louis	Ringé Alphonse et Adolphe
Despaux Charles	Ruaner Charles
Espinasse Albert	Sabuqué Jean Urbain
Escudé Gabriel	Sancède Louis
Girard Charles	Sénac Baptiste
Guérin femme Leben	Serpentini Jules François
Giraud Dlle Fortunée	

La Nlle-Orléans, le 1er juin 1884.

Le Consul Général chargé du Consulat,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

Compagnie d'Assurances de LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

Bureaux: coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.

J. F. SCHRODER, président,
NEWTON BUCKNER, A. DTLVAILLE
RODOLPH WOERTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, 30 juin, 1882, est comme suit :

Actif	$4,407,806 24
Passif	2,670,383 44
Surplus	$1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois de l'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant secrétaire résident.
CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire-résident.
Nouvelle-Orléans [illegible]

PIANOS PLEYEL

—CHEZ—

GRUNEWALD,

GRUNEWALD HALL,

J'informe respectueusement mes clients que durant la saison d'été, j'aurai à mon magasin de musique, rue Baronne, un grand nombre de "Pianos droits" qui ont été loués au dehors pendant plusieurs mois et que je vendrai à vils prix, payables mensuellement. Ces pianos sont de fabricants bien connus et faits pour résister à notre climat. Ils sont tous de première qualité ; et, si quelqu'un désire en acheter un, je suis sûr de pouvoir donner pleine satisfaction sous tous les rapports. Mes prix sont les plus réduits et mes conditions les plus faciles en ville. Venez de suite si vous désirez un bon piano à bas prix.

LOUIS GRUNEWALD,
MARCHAND DE MUSIQUE,
Grunewald Hall on 127 rue du Canal.
27 juin—

COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOPE"
De la Nouvelle-Orléans.

Incorporée en avril 1857 ; réorganisée en avril 1882.

Bureau: 188 rue Gravier.

Capital...$250,000

Cette Compagnie assure contre les risques d'Incendie de Rivière et de Marine.

Aux taux les plus réduits.

Donnant aux assurés un escompte, aussi une participation aux profits de la Compagnie sans être actionnaires.

Pertes promptement et équitablement ajustées.

J. A. CHALARON...Président
LOUIS BARNETT...Secrétaire
MAURICE STERN...Vice-Président
13 fév—1an 1-4p

Compagnie d'Assurances —DES—

Factors and Traders

49...RUE CARONDELET...49

Nouvelle-Orléans.

[illegible] comptant ..$1,000,000

[illegible], DE RIVIERES ET DE MERS.

[illegible] PALFREY, Président.
[illegible] CHAFFE, Vice-Président.
[illegible] WALKER, Secrétaire.

Succursales:

M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 605 rue des Magasins, et M. E. A. DUCROS, 138 rue Gravier, sont autorisés à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.

T. F. WALKER, Secrétaire.
30mars—1anPP

THE SOUTHERN Insurance Company

Of New Orleans.

BUREAU: NO. 31 RUE DU CAMP

Capital	$300,000 00
Actif	$387,948 94

Cette Compagnie assure contre les risques d'incendie, de rivière et de marine

Aux taux les plus bas,

alloue l'escompte habituel, et en plus, distribue à la fin de chaque année

La moitié de ses profits

parmi tous ses assurés, actionnaires ou non.

Les pertes sont équitablement ajustées, et promptement payées.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
H. GALLY, Vice-Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire. 22fév—6mPP

Mme Vve Charles Trouilly

CONTINUE la maison Charles Trouilly dans le même genre d'affaires et au même local, 132 rue du Canal.
6 juil—1m - Dim. Jeu.

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit :

"78 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1882.

Messrs. J. C. Ayer & Co :

Je fus, l'hiver dernier, en proie à une humeur qui torturait mes membres de démangeaisons intolérables ; la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les démangeaisons, un feu intense me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrheuse ; j'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la Salsepareille d'Ayer, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avait fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la première dose. Au bout de très-court la fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliorant graduellement est devenue excellente. Je me sens cent pour cent plus fort, et ce résultat je le dois à la Salsepareille, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en prenais trois petites doses par jour, et avant que la deuxième flacon fût fini, ma santé était complètement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition, vous devriez les publier dans l'intérêt de nos semblables.

A vous, avec respect, Z. P. Wilds."

Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvent la faculté de la Salsepareille d'Ayer pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de resister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Eruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.

PREPAREE PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies ; prix $1, six flacons pour $5.

PIANOS MATHUSHEK

Les plus durables et les plus populaires.

Les meilleurs pour notre climat et les plus chaudement recommandés et les plus en usage à la Nouvelle-Orléans et dans tout l'Etat de la Louisiane.

A une époque, tous les pianos droits ici en usage étaient importés d'Europe.

Le piano droit américain a été perfectionné depuis 20 ans.

Vieux pianos pris en échange pour leur pleine valeur.

Pianos réparés, accordés aux plus bas prix.

Pianos vendus au mois à bas prix.

Venez examiner les plus durables et les plus populaires, les

PIANOS MATHUSHEK

et un grand nombre d'autres pianos qui provoquent l'admiration chez

PHILIPPE WERLEIN,

135 rue du Canal,
—ET—
18 rue Bourbon.
25 juin—

AVIS.

La Branche de la Banque Nationale de l'Etat,

ENCOIGNURE ROYALE & CONTI,

prévient le public et la population française en particulier qu'elle est prête à fournir sur FRANCE et l'ANGLETERRE des traites pour toutes sommes aux taux les plus modérés.

La Banque s'est assuré les services de M. F. LAPLANTE longtemps employé de la maison A. Carrière & Sons qui sera heureux de revoir ses amis.
19 juin—PP—1m

A vendre,

Une maison en bois à un étage, couvert en ardoises, maintenant occupée comme grocerie, à l'encoignure des rues Marais et St. Bernard, Troisième District. Ainsi que trois résidences touchant la maison, le tout récemment réparé. Pour les conditions s'adresser sur les lieux ou à l'agent. 19juin—1m mer.dim

Hôtels, Sources etc.

AU RENDEZ-VOUS DES AMIS.

Restaurant des Quatre Saisons
—ET—
LAGER BEER SALOON.

Rue de la Meuse, Biloxi, Miss.

JOSEPH CHAPELLA, Propriétaire.

Repas à toutes heures, bonne table et bon gîte. Chambres garnies à des prix modérés.
26juin—2m

TRISCONI.

HOTEL WASHINGTON,

MILNEBURG,

Réouvert pour la Saison 1884.

SEUL restaurant de PREMIERE CLASSE sur les bords du lac.

La cuisine est sous la direction du fameux chef REMY, connu de tous les amateurs de bonne chère.

M. MIGUEL sera heureux de voir ses anciens clients.

Vins et liqueurs de première qualité et aux prix les plus modérés. Service excellent.

Les bains, n'étant pas affectés par le drainage de la ville, comme ils le sont dans les autres établissements, sont délicieux.

Les trains partent de la ville toutes les demi-heures, après 1 h P. M. La voie ferrée a été entièrement revisée à neuf.

Les ordres pour repas peuvent être transmis par téléphone, en laissé à mon établissement, le "Customhouse Exchange", coin Canal et Decatur.

JOHN TRISCONI, Propriétaire.
15 mai—3m

Pension à la Baie St.-Louis.

MME F. S. OGDEN peut prendre quelques pensionnaires à la Baie St-Louis. Maison vaste et très agréable située près de l'Avenue Ulman. Grandes chambres bien aérées. Bonne table. 11 mai—

HOTEL DE L'EUROPE
A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. 3 mai—4m

RESTAURANT PIZZINI,

189 RUE DU CANAL.

(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)

NOUVELLE-ORLEANS.

La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux JULES SABRIER.

MATHIEU & P. PIZZINI,
PROPRIETAIRES.

Téléphone dans la maison
21 oct—1an

AVIS
AUX PROPRIETAIRES DE MAGASINS AYANT DES PORTES OU DES VOLETS DE FER.

Appliquez le Procédé DE J. JOUET POUR OUVRIR AVEC FACILITÉ VOS PORTES ET VOLETS.

IL est le plus simple, le plus sûr et le moins coûteux, et est approuvé par le Département du Feu et par le Board of Underwriters.

Tous les ordres seront exécutés promptement.

Adressez : J. JOUET, 150 rue Royale.
13juil—1m

C. CAVAROC, Gérant. C. H. LANUSSE, Secrétaire.

Compagnie de Fabrication de

VIN ROUGE,

De la NOUVELLE-ORLEANS

72 Rue Conti, Nouvelle-Orléans.

Incorporateurs—MM. A. Carrière et Fils D. A. Chaffraix, Gilbert H. Green, A. A. Lelong. C. Cavaroc et Fils, Gus. Pitot. 3 avril—1an

LA CREOLINE,

—OU—

La liqueur Malakoff des dames et des familles.

ALPHONSE WALZ,
24 et 26 rue Conti,
18mars— Seul propriétaire et fabricant

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 15 JUILLET.—CLASSE 167

Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
14	17	45	8	73	29	5	47	36	50	22	54	25	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous principaux journaux, se font en public et seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage de quoi nous apposons notre signature, Ce 15 juillet 1884—4 heures P. M.

LOUIS [illegible]
J. A. [illegible]

Les plans de nos tirages [illegible]